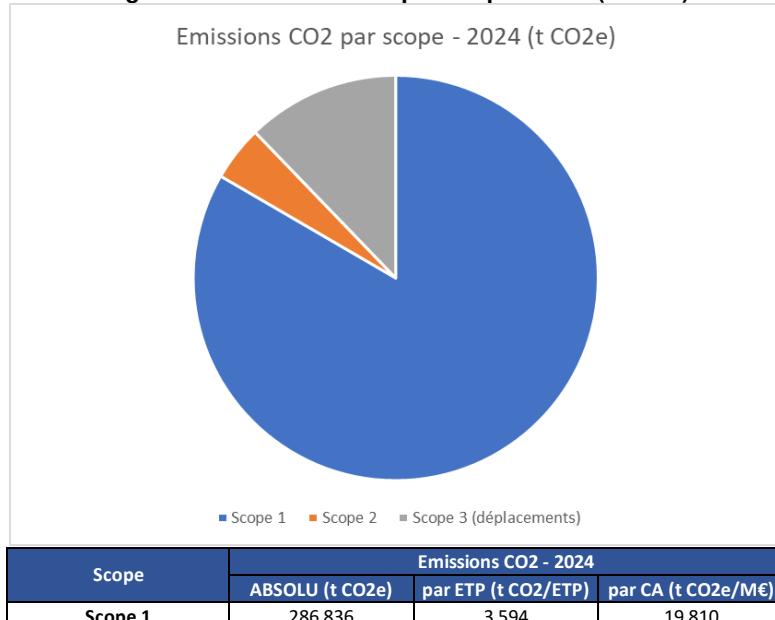


3. RESULTATS BILAN CARBONE 2024

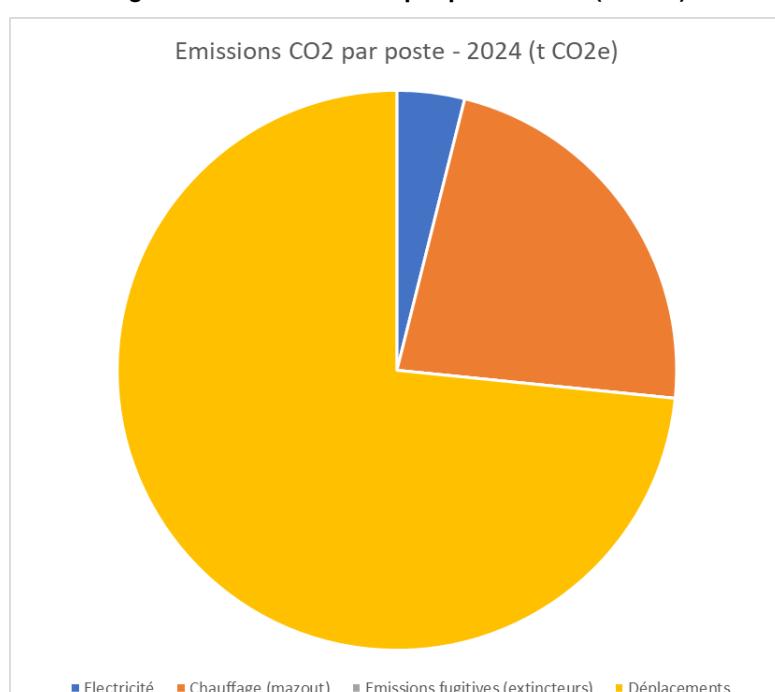
Les résultats du calcul des émissions CO₂ est présenté ci-dessous par tableaux et graphiquement, en les répartissant par scope, par poste d'émission principal et par site / activité (site d'exploitation, chantiers ou déplacements). Les résultats sont exprimés en émissions absolues (en tCO₂e), ainsi qu'en intensité selon le personnel (en tCO₂e / ETP) et le chiffre d'affaires (en tCO₂e/M€)

Figure 3 : Emissions CO₂ par scope - 2024 (t CO₂e)



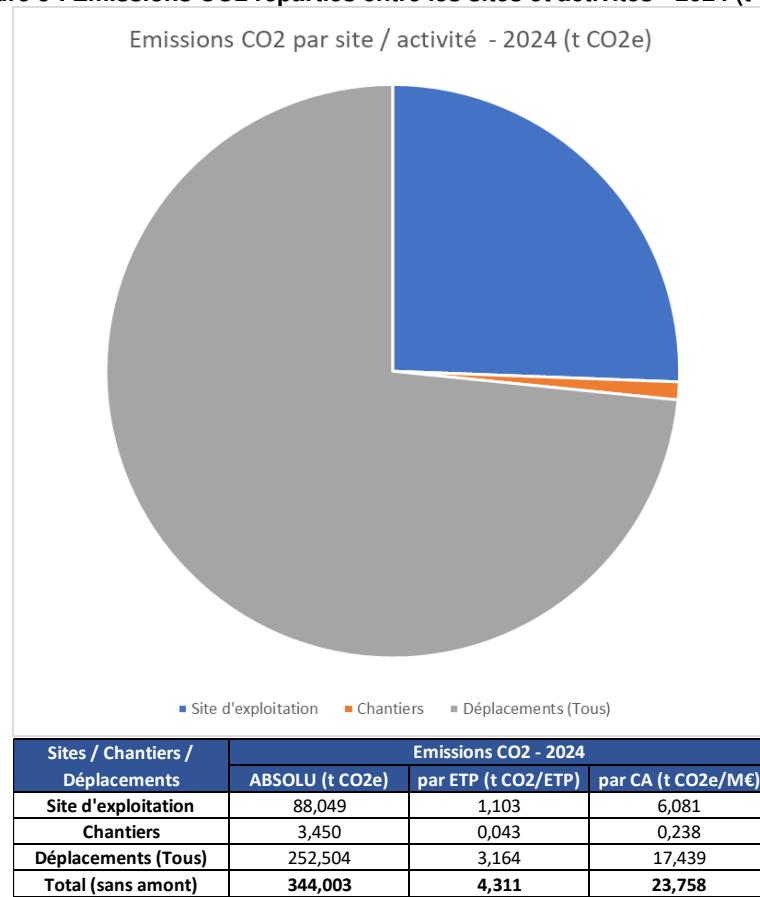
Scope	Emissions CO ₂ - 2024		
	ABSOLU (t CO ₂ e)	par ETP (t CO ₂ /ETP)	par CA (t CO ₂ e/M€)
Scope 1	286,836	3,594	19,810
Scope 2	15,134	0,190	1,045
Scope 3 (déplacements)	42,033	0,527	2,903
Total (sans amont)	344,003	4,311	23,758

Figure 4 : Emissions CO₂ par poste - 2024 (t CO₂e)



Postes d'émissions	Emissions CO ₂ - 2024		
	ABSOLU (t CO ₂ e)	par ETP (t CO ₂ /ETP)	par CA (t CO ₂ e/M€)
Electricité	13,427	0,168	0,927
Chauffage (mazout)	78,057	0,978	5,391
Emissions fugitives (extincteurs)	0,015	0,000	0,001
Déplacements	252,504	3,164	17,439
Total (sans amont)	344,003	4,311	23,758

Figure 5 : Emissions CO2 réparties entre les sites et activités - 2024 (t CO2e)



On constate que les émissions CO₂ de D-FI sont dues :

- ◊ en grande majorité aux déplacements des employés et ouvriers : véhicules de société (scope 1) et véhicules privés (scope 3) ;
- ◊ puis aux consommations énergétiques du site d'exploitation : consommations en mazout (scope 1 – plus important) et en électricité (scope 2 - mineur).
 - ➔ Les mesures de réduction des émissions à implémenter au travers de l'axe « Réduction » de l'Echelle de performance CO₂ doivent donc cibler en priorité ces deux activités / postes.

L'inventaire CO₂ constituant le bilan carbone de l'entreprise, pour les scopes 1 et 2 et déplacements, est repris à la page suivante. L'ensemble des données récoltées est repris dans les différents onglets du calculateur CO₂, joint en Annexe 1 du présent rapport.